

Image not found or type unknown



vendeur immobilier disparu

Par **floenghien**, le **16/01/2013** à **18:08**

Bonjour,

j'ai signer un compromis de vente au mois de septembre 2012 la date butoir de l'achat de la maison est le 31 janvier 2013

De mon côté tout est ok

Le vendeur lui n'habite plus en france , il n'a pas signer de procuration au notaire , il ne répond plus au appel téléphonique, n'a pas retirer son véhicule d'accées au sous sol

Quel son mes recours contre lui une fois la date du 31 janvier 2013 passer ??